



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Ensemble pour donner le meilleur à nos jeunes

- Le versement de la taxe d'apprentissage est un acte fort des chefs d'entreprises. Gage de confiance et de soutien, il nous permet d'adapter nos formations à un monde en perpétuelle évolution.
- Verser votre taxe d'apprentissage à **l'IUT de Marne-la-Vallée**, c'est investir dans un enseignement universitaire de qualité, des formations professionnalisantes adaptées aux besoins des entreprises

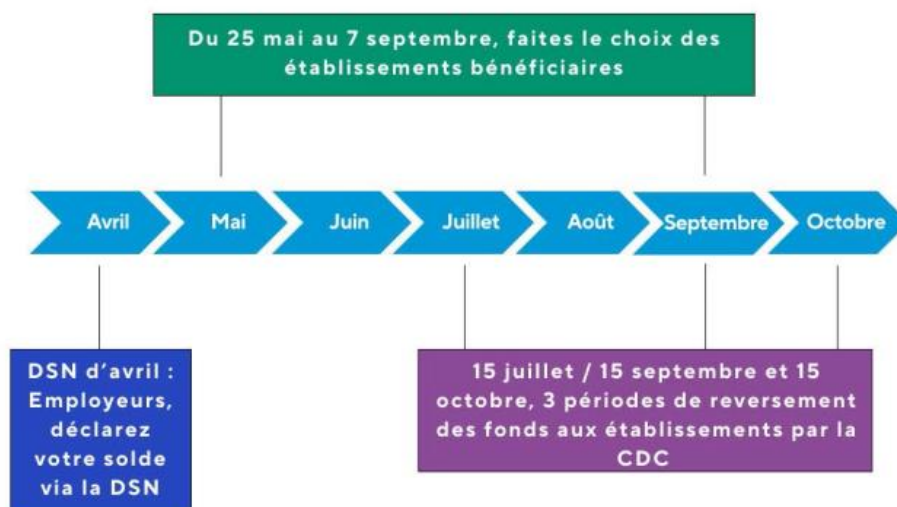
COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT DE MARNE-LA-VALLÉE ?

Avril 2023 :

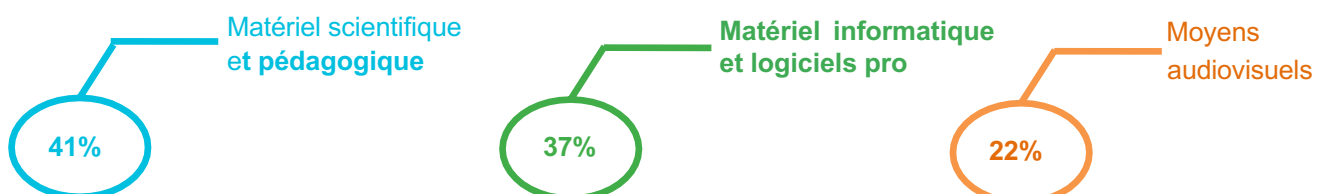
- Déclaration de vos éléments comptables lors de la déclaration sociale nominative (DSN)

Mai 2023 :

- Le 5 ou le 15 mai, le prélèvement unique du solde de la taxe d'apprentissage par l'URSAFF
- **Du 25 mai au 7 septembre** : choix de votre établissement bénéficiaire :
 1. Connectez-vous sur la plateforme SOLTéA (munissez-vous de vos identifiants NetEntreprises)
 2. Sélectionnez **l'IUT de Marne-la-Vallée - Code UAI : 0772432A**
 3. Complétez votre contribution en pourcentage
 4. Informez-nous de votre contribution : taxe.apprentissage.iut@univ-eiffel.fr



COMMENT UTILISONS NOUS LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?



La taxe d'apprentissage est utilisée exclusivement pour permettre à nos étudiants d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité, grâce à des équipements de pointe correspondant aux usages des professionnels.

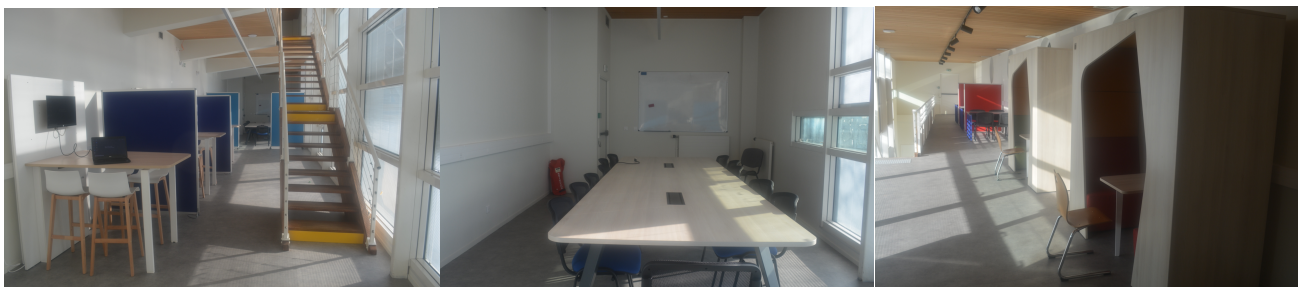
QUELQUES EXEMPLES DE NOS INVESTISSEMENTS



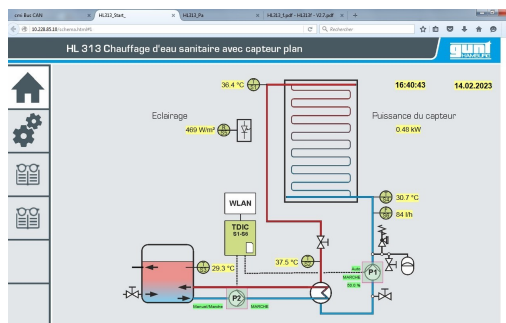
Achat de matériel Vidéo (4 exemplaires de chaque)



Financement d'une salle de tournage avec fond vert pour incrustation vidéo



Financement d'une salle de coworking, sur deux étages, destinée au travail en mode projet



Financement d'un panneau solaire thermique avec système d'éclairage artificiel et interface logicielle



Salle de réalité virtuelle

POURQUOI SOUTENIR L'IUT DE MARNE-LA-VALLÉE

- Un enseignement **universitaire** et **professionnalisant** reconnu et plébiscité par les entreprises,
- Des modes pédagogiques **diversifiés** (travail en petits groupes, projets tutorés, stages en entreprises, intervenants extérieurs...), avec une approche métiers,
- Une **sélection** initiale pertinente, un faible taux d'abandon des études et d'échec au diplôme, des débouchés quasiment assurés,
- Une volonté constante d'être en phase avec la réalité et une culture de partenariat avec les entreprises

L'IUT EN CHIFFRES

Plus de **2 000** étudiants

Dont : **35%** en apprentissage

10 % en Formation Continue

2 sites : Champs-sur-Marne et Meaux (77)

6 BUT (Bachelor Universitaire Technologique - BAC +3)

10 Licences Professionnelles (BAC +3)

2 Diplômes Universitaires (DU)

90% de Taux de réussite

8 CFA partenaires

L'IUT de Marne-la-Vallée, établissement public de l'enseignement supérieur, forme vos futurs collaborateurs dans **14 domaines** d'activité.

- Assurance, Banque, Finance
- BTP - Bâtiment et Construction
- Commerce et distribution
- Communication
- Développement durable
- Design
- Energie et Génie Climatique
- Informatique
- Juridique
- Logistique
- Management et gestion
- Numérique
- Ressources humaines
- Réseaux & systèmes informatiques



ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

afnor
GROUPE


AG2R
LA MONDIALE

 **Alliantz**
INFINIMENT SOLAIRE


BOUYGUES
CONSTRUCTION

 **BNP PARIBAS**


DERICHEBOURG
énergie

 **EIFFAGE**


ERNST & YOUNG


FONCIA

Galeries Lafayette


DANONE

Jeff de Bruges

KUEHNE+NAGEL 


LA POSTE


McDonald's

 **NATIXIS**


Nestlé


orange™

PECHINEY 


Saunier Duval

SERVAIR 

SIEMENS


SOCIETE
GENERALE


SNCF

sodexo

 Université
Gustave
Eiffel


IUT
Marne-la-Vallée

TAXE D'APPRENTISSAGE

► Des questions ? Contactez Virginie DELUCE • Service Recettes
Tél. : 01 60 95 85 58 ou l'équipe taxe d'apprentissage
taxe.apprentissage.iut@univ-eiffel.fr

IUT de Marne-la-Vallée

Cité Descartes • 2, rue Albert Einstein • 77420 Champs-sur-Marne • Tél. : 01 60 95 85 85 • Fax : 01 60 95 85 55

<https://iut.univ-gustave-eiffel.fr>